

Réunion publique

Septembre 2025



SOMMAIRE

- Bilan équipements sportifs et ludiques
- A venir en centre ville
 - Avancement projet foirail (10')
 - Evolution des équipements de propreté (8')
 - Circulation et stationnement en centre ville (5')
- Mobilité : orientations pour le déploiement schéma directeur pistes cyclables (10')
- Travaux voirie 2025 (10')
- Travaux en forêt (5')
- Orientations pour le fleurissement
- En cours : évolution site patrimonial remarquable (10')
- Avancement projet Atlas Biodiversité Communale (5-10')
- Résultat étude hydraulique sur les affluents du Gave d'Oloron (7')
- Recensement janvier / février 2026 (5')

Bilan aménagements sportifs et ludiques

- Trois composantes:
 - Rénovation du square Rheinstetten (derrière l'église) pour les plus jeunes (47 000€)
 - Construction d'un terrain multisports (« citystade ») au droit d'un ancien terrain de tennis (proche de la piscine) destiné aux jeunes, adolescents et adultes (55 000€), y compris la rénovation de la voie d'accès et de l'espace de stationnement attenant (14 000€)
 - Réfection du parcours sportif dans les glacis pour une pratique à tout âge (23 000€)



Bilan aménagements sportifs et ludiques

- Cout total 139 000€ HT
- Plan de financement:
 - Reste charge communes 33 000€ (24%)
 - Communauté de communes : 10 000€ au titre fu fonds de concours
 - Conseil départemental : 32 000 €
 - Etat au travers
 - de la Dotation de l'Etat des Territoires Ruraux (DETR) :48 500 €
 - de l'Agence Nationale du Sport : 14 000€



AVANCEMENT PROJET PLACE DU FOIRAIL et abords



AVANCEMENT PROJET PLACE DU FOIRAIL et abords

- Consultation de maîtrise d'ouvrages et réunion publiques 2024/2024
- Consultation des entreprises en mai 2025
- Sélection du projet ciblant la place du foirail, la rue de l'Abreuvoir , la fontaine militaire et la rue du Baron d'Arros dans un premier temps (l'option portant sur la rue de la Fontaine non retenue)
- Cout prévisionnel : 330 000€ HT
- Démarrage des travaux prévus en novembre 2025 pour une durée prévisionnelle de 4 mois

AVANCEMENT PROJET PLACE DU FOIRAIL et abords

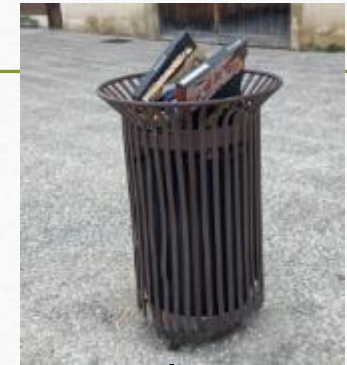
- Financement
 - Subvention obtenue de la part du fonds vert : 79 000€
 - Pas de financement du Conseil départemental
 - Demande de financement en cours d'étude par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (sur la partie désimperméabilisation voirie)
- Demande de prêts auprès de trois organismes, étude comparative puis décision de souscription de deux prêts
 - Un emprunt de 130 000€ à taux fixe de 3,19% sur dix ans, représentant une annuité de 15 000€;
 - Un prêt relais sur deux ans de 50 000€ avec 2340€ de frais

Equipement propreté en centre-ville



Evolution équipements de propreté

- Cadre général:
 - Commune de Navarrenx (compétence propreté) en lien avec la CCBG (compétence gestion des déchets)
 - Coordination avec l'Architecte des bâtiments de France (en cours)
 - Fin d'année / début 2026
- Action 1 :
 - *loi AGECC, obligation d'intégrer le tri hors foyer pour les collectivités*
 - => **Evolution des poubelles de rue pour avoir deux compartiments, dont un réservé au tri**



Evolution équipements de propreté

- **Action 2**

- *Arrêt de la collecte des bacs 40 litres*
- *Gêne causée par les bacs 80 litres cadenassés disposés sur l'espace public*
- **=> Remplacement par des abri-bacs**



Evolution équipements de propreté

- **Action 3:**
 - *Origine : demande de déplacement des colonnes à verre de Carrefour Market*
 - **Mise en place de bornes de collecte de verre proche du centre-ville**
- **Action 4:**
 - Financement des éco-organismes pour faciliter le tri hors foyer
 - => Installation de colonnes de tri de point d'apport volontaire (en cours d'étude)



Circulation et stationnement en centre-ville

Circulation et stationnement en centre-ville

Circulation

- Mise en place Zone 30 dans tout le centre-ville (=> double sens cyclable autorisé)
- Rue Saint Germain => **évolution vers une zone de partage :**
 - Usage de la chaussée possibles à tous les usagers, priorité aux piétons puis cyclistes puis voitures



PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Le piéton est **prioritaire** sur tous les véhicules ainsi que les cyclistes.



LIBERTÉ POUR LES CYCLISTES

Le cycliste **laisse la priorité** aux piétons. Il circule dans les deux sens de circulation.



VIGILANCE POUR LES AUTOMOBILISTES

La voiture **cède la priorité** aux piétons et aux cyclistes et roule au pas.

Circulation et stationnement en centre-ville

Stationnement

- Création et rénovation de 40 places de stationnement au tennis
- Déplacement de l'aire de stationnement des camping-cars rue Jeanne d'Albret en cours d'étude



Déploiement schéma directeur pistes cyclables

Contexte



Déploiement schéma directeur pistes cyclables

Contexte

- Schéma directeur pistes cyclables **porté par la CCBG** adopté en juin 2024. il fixe des intentions, sans obligation de mise en œuvre
- Usagers ciblés : ceux se déplaçant sur moins de 10 kilomètres pour aller au travail, à l'école, effectuer des achats quotidiens ou pour les loisirs.
- Le Schéma directeur a recensé 292 kilomètres d'aménagements cyclables, les stationnements vélos et les équipements vélos nécessaires sur les 53 communes pour une mise en œuvre estimée à 4,7 millions d'euros, en trois phases.
- **Réalisations à la charge du département et des communes** par leur compétence en matière de voirie

Déploiement schéma directeur pistes cyclables

Orientations

- **Priorité donnée par l'équipe municipale pour mise en oeuvre :**

=> Déploiement des aménagements en rive droite du gave (liaisons avec Méritein, Jasses). La liaison avec la rive gauche est à envisager dans un second temps étant donné l'obstacle du pont

Déploiement schéma directeur pistes cyclables

Aménagements

- En fonction des caractéristiques des voies

VBS VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUEE	TRAFFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VEHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VELOS PAR JOUR)		
		RESEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RESEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RESEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		Piste cyclable
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	
	> 4000			

- Trafic mixte
- Aménagement sur chaussée
- Aménagement en site propre

Jalonnements



Déploiement schéma directeur pistes cyclables

Aménagements

- Marquage au sol



Double sens cyclable



Déploiement schéma directeur pistes cyclables Aménagements

- Bande cyclable unidirectionnelle

Chaucidou



Av de Mourenx (chaucidou) → A intégrer dans le cadre de la rétrocession du CD64) → 2 452€ HT économisés

Ch des lauriers et rue du faubourg (chaucidou) → Possible en grattant au pied du talus mais à voir comme un acte symbolique de communication → 6 562€ HT

Lot. Darralde (633€ HT) et route de Jasses (1 059,40€ HT) = marquage au sol



Rue du Faubourg (800€ HT), Rue de la Font Prat (800€ HT), Qur Bererenx (400€ HT) et Chemin de la Biasse (1 200€ HT) = Panneaux directionnels

Programme 2025	Montant HT
Marquage au sol	1 692,40€
Chaucidou	6 562€
Panneaux dir.	3 200€ HT
Total	9 762€ HT

NB : réaménagement du boviduc départementale / Chemin Biasse= 4 000€ HT supplémentaire

Travaux voirie 2025



Travaux voirie 2025

- Reprofilage de la rue Jeanne d'Albret au droit du parking des camping-cars. Évacuation des eaux pluviales
- Reprofilage des chemins du Brané et de Bérérenx au niveau des secteurs les plus dégradés
- Travaux de gravillonnage (emplois partiels) sur les chemins du Brané, de Monbeig et de Bérérenx en complément
- Enveloppe de 25 à 26 k€ HT pour cette année, la plus élevée consentie depuis au moins 15 ans

Travaux en forêt 2025

- Coupe de chêne pédonculé en février 2025, exploitation des houppiers avec vente prix coutant bord de route en septembre 2025
=> **des lots encore à vendre (40€/stère)**
- Chantiers de nettoyage (retrait gaines plastiques) en juin et aout 2025
=> **prochaine date le 15/11/2025**
- Coupes à venir en 2026, pas d'affouage prévu



Orientations du fleurissement

- Orientations du fleurissement en cohérence avec le label Villes et villages Fleuries et Plus Beaux villages de France
 - Abandon des fleurs annuelles pour remplacement par des fleurs persistantes
 - Economie de 4 m³ eau / semaine
 - Gain financier non négligeable
- Gestion des 48 massifs fleuris sur toute la commune
- Encouragement du fleurissement par la population

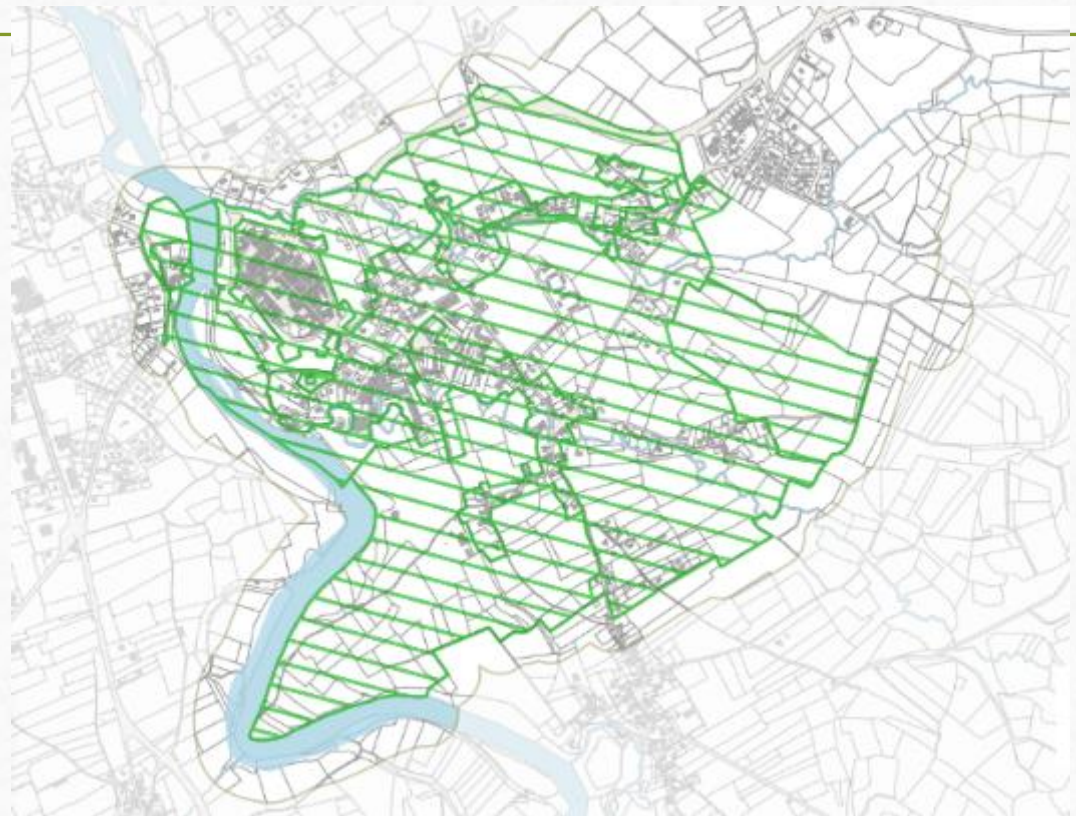


Remise des prix du concours Maisons Fleuries (photo lauréats 2025)

Evolution Site Patrimonial remarquable

Contexte

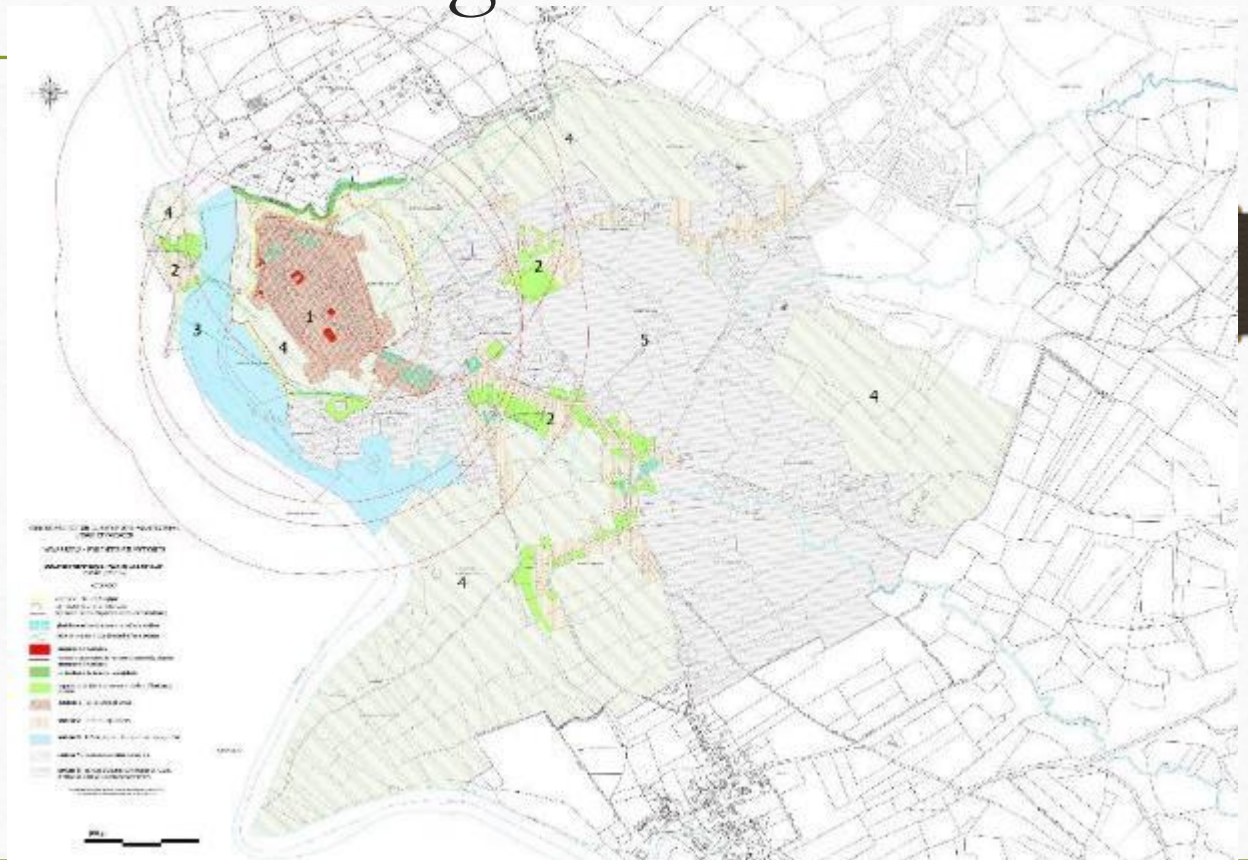
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) en date de 2008
- Transition vers PLUi (intercommunal) porté par la CCBG
- Modification simplifiée du règlement de la ZPPAUP à faire au préalable



Evolution Site Patrimonial remarquable

Modifications envisagées

- Modifications quasi-exclusivement dans le secteur 5 (faubourgs anciens, au-delà du rayon des 500 m)
- Modifications portant sur les règles d'implantation des panneaux photovoltaïques, la nature des clôtures, le recul à la voie publique, les pentes de toits imposées...



Avancement Atlas de la Biodiversité communale

- Convention avec l'Office Français de la Biodiversité
- Financement de 80% sur un total HT proche de 40 000€ sur trois ans (2025-2027)
- Trois axes :
 - Connaissance
 - Mobilisation
 - Programme d'actions.



Avancement Atlas de la Biodiversité communale

Réalisé (2025) :

- Connaissance : cartographie des habitats, inventaire des papillons de jour et de nuit, libellules, oiseaux
- Mobilisations : de nombreuses animations, actions de sensibilisation et sciences participatives, visant les établissements scolaires et le grand public
- Actions : prise en compte des premiers retours (entretien ancien lavoir)



Avancement Atlas de la Biodiversité communale

A venir 2026

- Comité de pilotage janvier 2026
- Rapport intermédiaire
- Inventaire des amphibiens, finalisation des inventaires sur les autres taxons
- Poursuite de la mobilisation

En savoir plus:

<https://www.ville-navarrenx.fr/page/atlas-de-la-biodiversite-communale>



Mise à jour du livret d'accueil

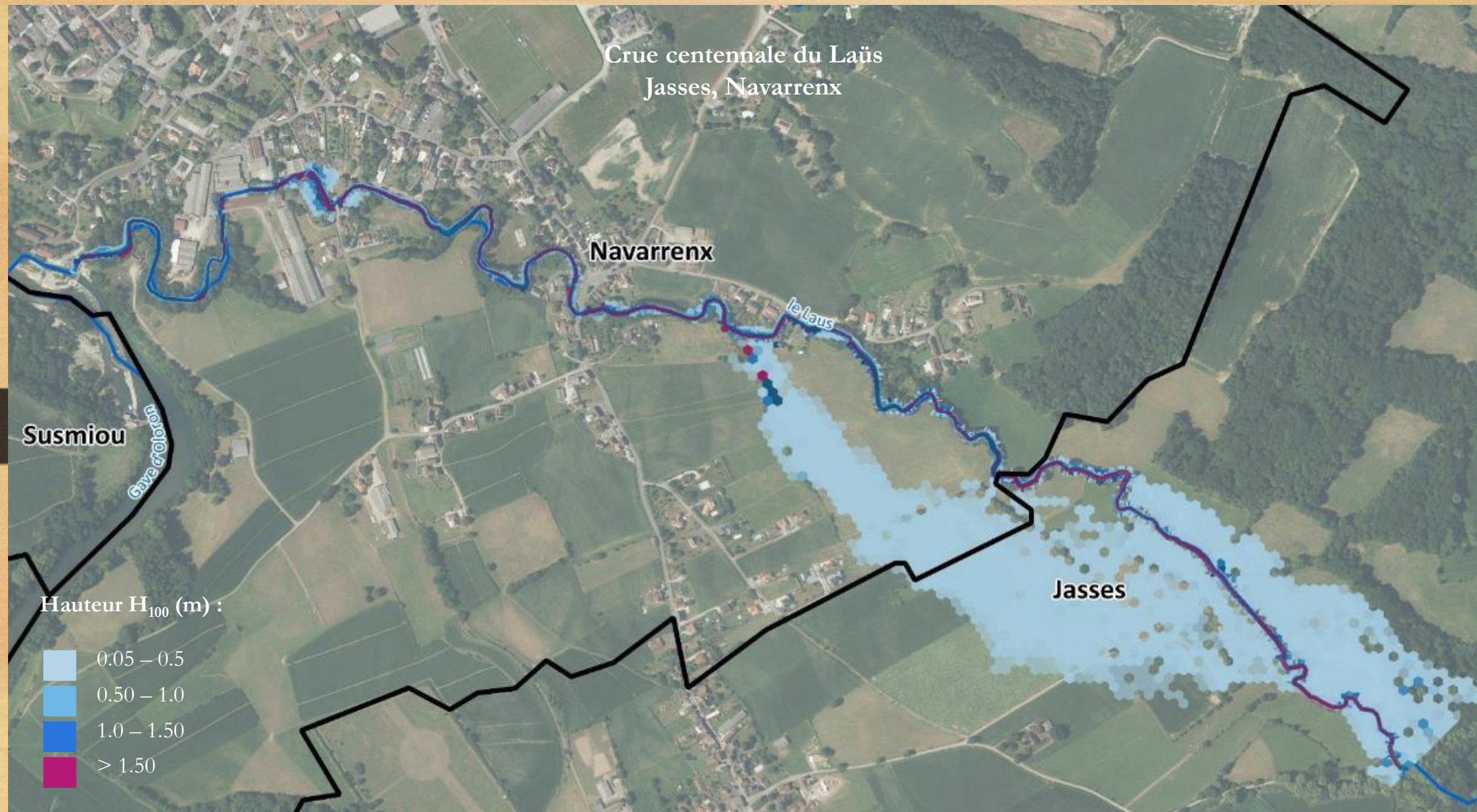
- De nombreux changements pris en compte depuis 2022, parution du premier livret
- => En cours de mise à jour
- Téléchargement sur le site internet



Etude hydraulique sur les affluents du Gave d'Oloron

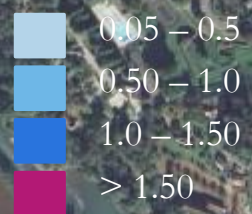
- Porteur : **SMGOAO**
- Lancement en 2021 à la suite des inondations de 2018
- Périmètre : 7 bassins versant dont l'Arroder et le Laüs, 13 communes – 71 km²
- Objectifs :
 - Réaliser un diagnostic de l'inondabilité pour les différents bassins versants,
 - Analyser les conséquences de l'évolution du territoire (urbanisation, modification de l'occupation des sols, modification du parcellaire, etc.) sur l'inondabilité ;
 - Définir les caractéristiques de l'écoulement en crue ;
 - Proposer des solutions permettant de supprimer / limiter le risque inondation au droit des enjeux :

Calage du modèle sur la crue de 2018 (crue centennale) puis simulation crue centennale



Crue centennale du l'Arroder Navarrenx

Hauteur H_{100} (m) :



Axes de travail du PAPI

Programme d'action de prévention des inondations

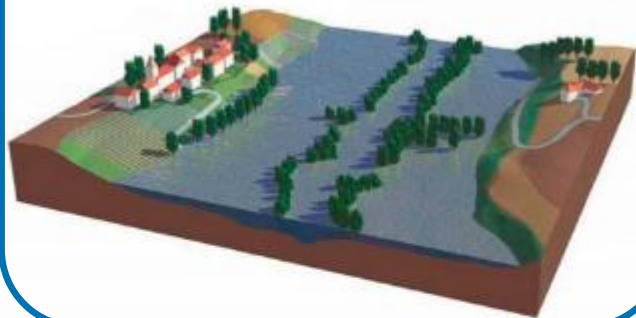
Axe 6

- Maintien des zones d'expansion de crues
- Entretien des cours d'eau
- Restauration des zones humides

Axe 7

- Gestion des aménagements existants
- Construction de nouveaux ouvrages

Aléa
phénomène naturel



×

Enjeux & vulnérabilité
personnes et biens + ou - vulnérables



= Risque



Axe 1

- Etudes hydrauliques sur les secteurs sensibles
- Sensibilisation tous publics
- Culture du risque

Axe 2

- Amélioration de la surveillance
- Mise en place de stations de surveillance et d'alerte

Axe 3

- Développer les PCS / PICS

Axe 4

- Prise en compte du risque dans l'urbanisme

Axe 5

- Réduction de la vulnérabilité des bâtis

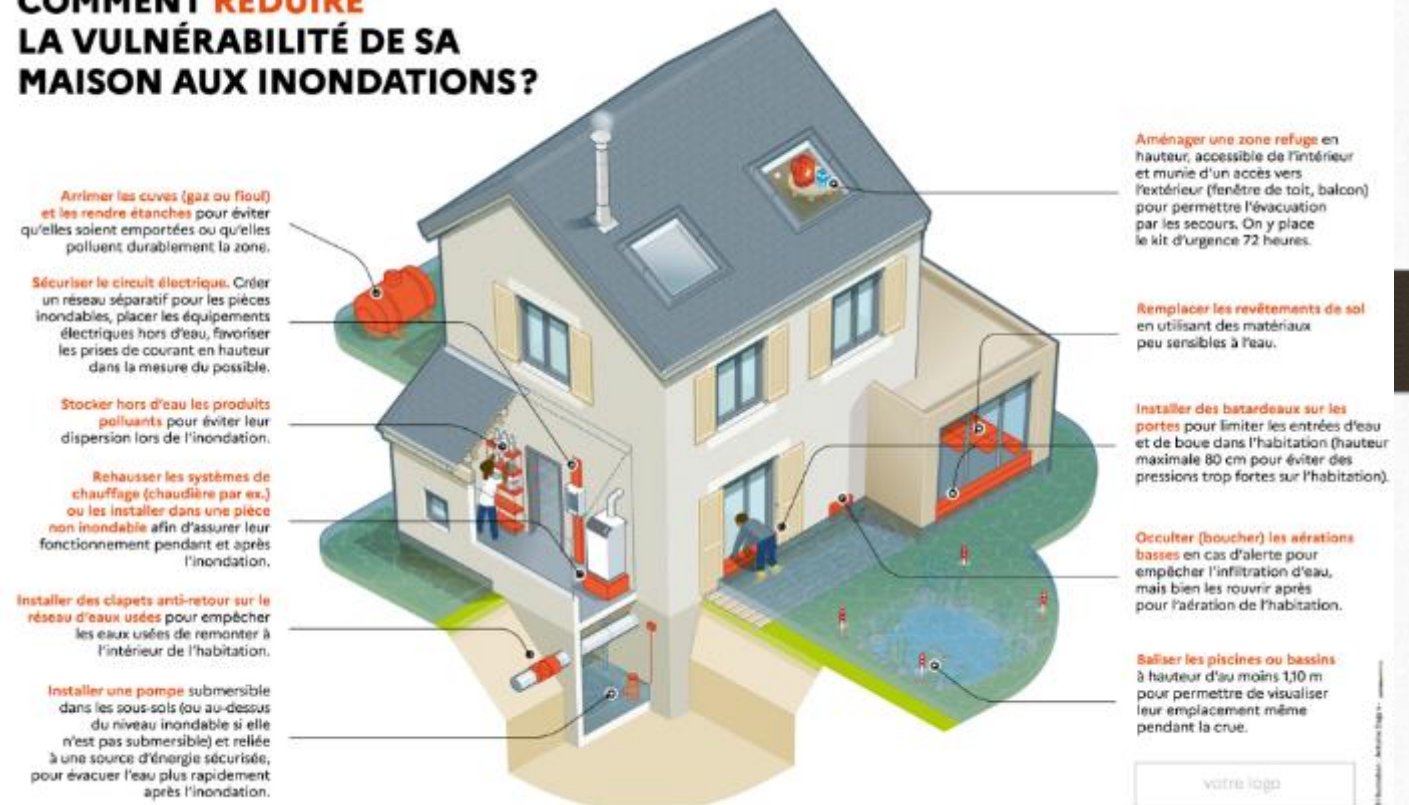
La réduction de la vulnérabilité du bâti



- Etude de dispositifs de protection collective
=> non pertinent sur Navarrenx
- Solutions de protections individuelles à mettre en œuvre
 - Concerne tous les biens situés en zone inondable;
 - Diagnostic gratuit pour le propriétaire
 - Subvention de l'état pour les travaux (jusqu'à 80% habitations)

Réunion d'information dédiée prochainement

COMMENT RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DE SA MAISON AUX INONDATIONS?



Recensement

- Du 15 janvier au 14 février 2026
- Trois agents recenseurs seront recrutés
- Plus d'information ultérieurement

Merci de votre attention !

VOUS INFORMER:

- Application INTRA MUROS
- Réseaux sociaux
- Site internet : actualité / évènements